

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29/01/2026 À 11:00

2325 - ACP ALLIES 283-285 (BE1012.673.961)
RUE DES ALLIÉS 283-285
1190 FOREST

Lieu de l'assemblée : Visio

Procès verbal

Sur convocation du syndic, EASY SYNDIC, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

9 copropriétaires sur 12 totalisant 8 840 / 10 000 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 11:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- C10648 -
- C11300 -
- C11458 -
- C12390 -
- C12391 -
- C12392 -
- C12889 -
- C12925 -
- C13255 -

Ne sont ni présents ou représentés :

- C10649 -
- C12890 -
- C13480 -

63 / 10 000 quotités

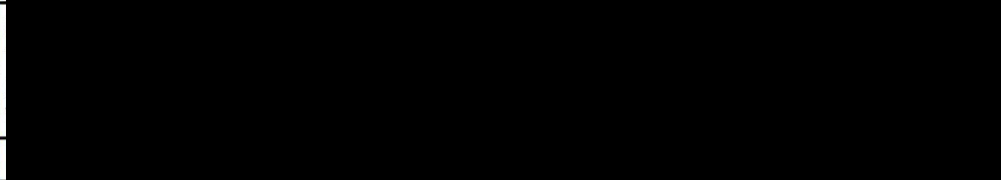
LISTE DES RÉOLUTIONS

1. LISTING DE PRÉSENCE



2. NOMINATION DU PRÉSIDENT(E) ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE

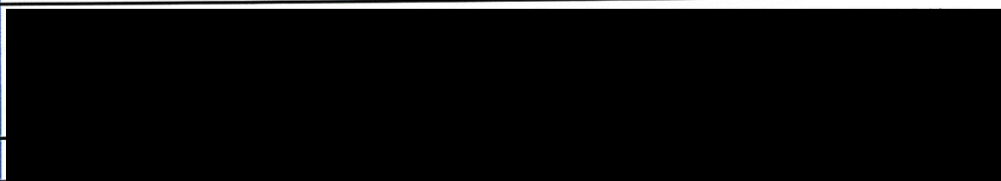
L'Assemblée Générale nomme Mme Christaens Présidente de séance et le syndic représenté par Van Hove Mathéo assurera le rôle de Secrétaire de Séance.

Majorité absolue	Oui	8 840	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	8 840	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

3. CAMBRIOLAGE AYANT EU LIEU DANS LES PARTIES COMMUNES (SUIVI ASSURANCE)

- Les copropriétaires demanderont des devis en interne pour la réparation des portes des caves endommagés et le remplacement des cylindres (porte accès cave et la porte du local vélo dans le couloir). Les devis seront envoyés au syndic dans un délais de 2 mois suivant cette AGE. Un point sera fait par rapport au prix pour savoir si un sinistre vaut la peine d'être déclaré.
- Dans le cas de non-intervention de l'assurance, les coûts de réparations des portes seront divisés par le nombre de copropriétaires. Madame Pershan est mandatée pour approuver ce devis hors assemblée générale dans le cas de la non-intervention de l'assurance.

Majorité absolue	Oui	8 840	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	8 840	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.



4. INSTALLATION D'UNE PORTE AVEC SERRURE ENTRE LE GARAGE ET LES CAVES

- Monsieur Hubert est mandaté pour prendre contact avec la société ayant installé la porte d'entrée pour accélérer la fermeture de porte et demander un devis pour remplacer le cylindre de la porte d'entrée et du local vélo.
- Madame Pershan est mandatée pour approuver ce devis hors assemblée générale.

Majorité absolue	Oui	8 840	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	8 840	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

5. POSE DE CAMÉRAS DANS LES PARTIES COMMUNES

La copropriété décide de ne pas installer de caméras pour le moment. La copropriété décide de regarder en interne les options qui s'offrent à elle (option dissuasive).

Majorité des 2/3	Oui	8 840	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	8 840	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. VOTE SUR LE PROJET DE R.O.I

- La copropriété marque son accord sur le projet de R.O.I. présenté lors de l'assemblée générale.
- Le projet de R.O.I final sera envoyé à toute la copropriété par mail.

Majorité absolue	Oui	8 840	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	8 840	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. TOUR DE TABLE

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13:00.

